



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E16368

VALABLE JUSQU'AU 27/05/2027

ÉDITÉ LE

13/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1930

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 18/01/2022  
18 856

Raison sociale : PICOT FRERES ENTREPRENEURS

7 RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU  
95120 ERMONT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC PONTOISE 578201972

Siret : 578 201 972 00028

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 020169810

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 783751N1247000/001 300259/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 783751N1247000/001 300259/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 01 34 15 96 28

Fax :

Portable : 06 76 85 06 89

Site Internet : <http://www.picotfreres.fr/>

E-mail : [picot.freres@gmail.com](mailto:picot.freres@gmail.com)

Responsabilité légale :

RENOUX STEEVE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	18/04/2023
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> (Technicité courante) Mention RGE	18/04/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	18/04/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.